

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2018

Présents : Thierry DELHOMME, Jean-Marc LEGER, Magali DOIX, Catherine GUYARD, Claire BERTHELOT FLEURY, Séverine GROUX Julien TISSIER, Frédéric BUCHEZ, Pierre ROLLAND.

Absent : Sylvain NOEL (excusé, pas de pouvoir)

Ouverture de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Magali DOIX

1/ choix du bureau d'étude pour l'aménagement des places et traversées

L'étude de faisabilité portera sur les traversées et places de Ferrières, Fontenailles et le bourg dans sa partie située entre la mairie et la sortie en direction de Ferrières. Embellissement, amélioration du cadre de vie et sécurité sont les 3 principaux objectifs.

Le CAUE a accompagné la commune pour retenir un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Le chiffrage des aménagements par tranche permettra de réaliser un programme pluri-annuel sur plusieurs années.

2 offres ont été reçues : Julie Colin, paysagiste pour 8.200 € HT et Urbain Ingénierie pour 3.840 € HT. Cette dernière offre étant incomplète et ne répondant que partiellement au cahier des charges, elle n'est pas jugée acceptable. L'offre de Julie Colin est acceptée.

2 / Construction d'un hangar pour le matériel municipal de 180m²

Plusieurs offres de constructeurs pour la partie bâtiment ont été reçues :

- Abricoop pour un montant de 88.335 € HT
- Charpentiers du Morvan pour un montant de 81.790 € HT
- La forêt d'Othe pour un montant de 54.479 € HT

L'entreprise retenue est La forêt d'Othe, avec 7 voix pour et 2 abstentions. Le prix bas de cette dernière offre ne s'explique pas à la lecture des devis ; des conseillers s'interrogent sur la différence de qualité de construction qui pourrait expliquer cette différence de prix.

Il est précisé que ce coût ne comprend pas l'électricité, l'assainissement, les clôtures, la remise en état des abords, les plantations, l'eau, l'éventuelle dalle extérieure ou chemin d'accès au bâtiment.

Il est précisé que la mairie prendra le maître d'œuvre du constructeur pour la partie bâtiment ; il réalisera ainsi la demande de permis de construire et autorisations diverses.

3/ Questions diverses

- Il est nécessaire de choisir un nouveau garant pour les bois communaux du bourg pour remplacer Monsieur Boiseau Jérôme. Une candidature a été reçue, celle de Monsieur Delhomme Antoine. Celle-ci est retenue.
- Il est précisé que, concernant le carrefour à l'entrée du bourg :
 - les plots en bois se dégradent très vite face aux incivilités des conducteurs. Ils devront être remplacés par des éléments plus solides
 - le stationnement sur le trottoir du carrefour de 3 véhicules d'un riverain n'est pas acceptable et n'est pas légal. Ces véhicules gênent la visibilité et posent des problèmes de sécurité pour les piétons. Si ceux-ci ne sont pas retirés, des verbalisations pourront être appliquées par le Maire
- Éclairage public : des devis pour la pose d'horloges astronomiques sur les armoires de gestion sont attendus afin d'assurer un allumage/extinction de tout l'éclairage de la commune identique et fiable.
- Salle des fêtes : une offre pour un montant de 500 € a été retenue pour équiper la salle en matériel d'entretien à disposition sur place.
- Conseil municipal jeunes : 2 réunions ont été calées dont une avec la mairie

Prochaine réunion du conseil : le lundi 12 février 2018 à 19h30